

PROCES VERBALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 décembre à 10H00, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de gérance.

Sont présents :

- Mr BADINGA Arcadius
- Mr BEZARA Arsène
- Mme TATY Liliane épouse BADINGA

Soit un total de 100 parts sur les parts représentant le capital social, permettant à l'Assemblée régulièrement constituée de valablement délibérer.

Monsieur BADINGA Arcadius préside la séance en qualité de gérant associé :

Le président dépose sur le bureau et à disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination d'un nouveau gérant de ses obligations et pouvoirs,
- Pouvoir à donner.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport, et décide la nomination d'un nouveau gérant pour donner suite à une déclaration de conflits d'intérêts à l'entrée au poste de l'ancien gérant comme salarié dans une nouvelle société.

L'ancien gérant était désigné dans les statuts. Les associés décident de supprimer simplement la mention du nom du gérant dans les statuts.

Nom du dirigeant sortant : Arcadius BADINGA

Nom de la nouvelle dirigeante : Liliane TATY épouse BADINGA

Date de prise de fonction : le 15 janvier 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous ses pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par la Gérante et les associés.

- Mr BADINGA Arcadius

Ancien Gérant Associé



- Mr BEZARA Arsène

Coassocié



- Mme BADINGA Liliane née TATY

Nouvelle Gérante

